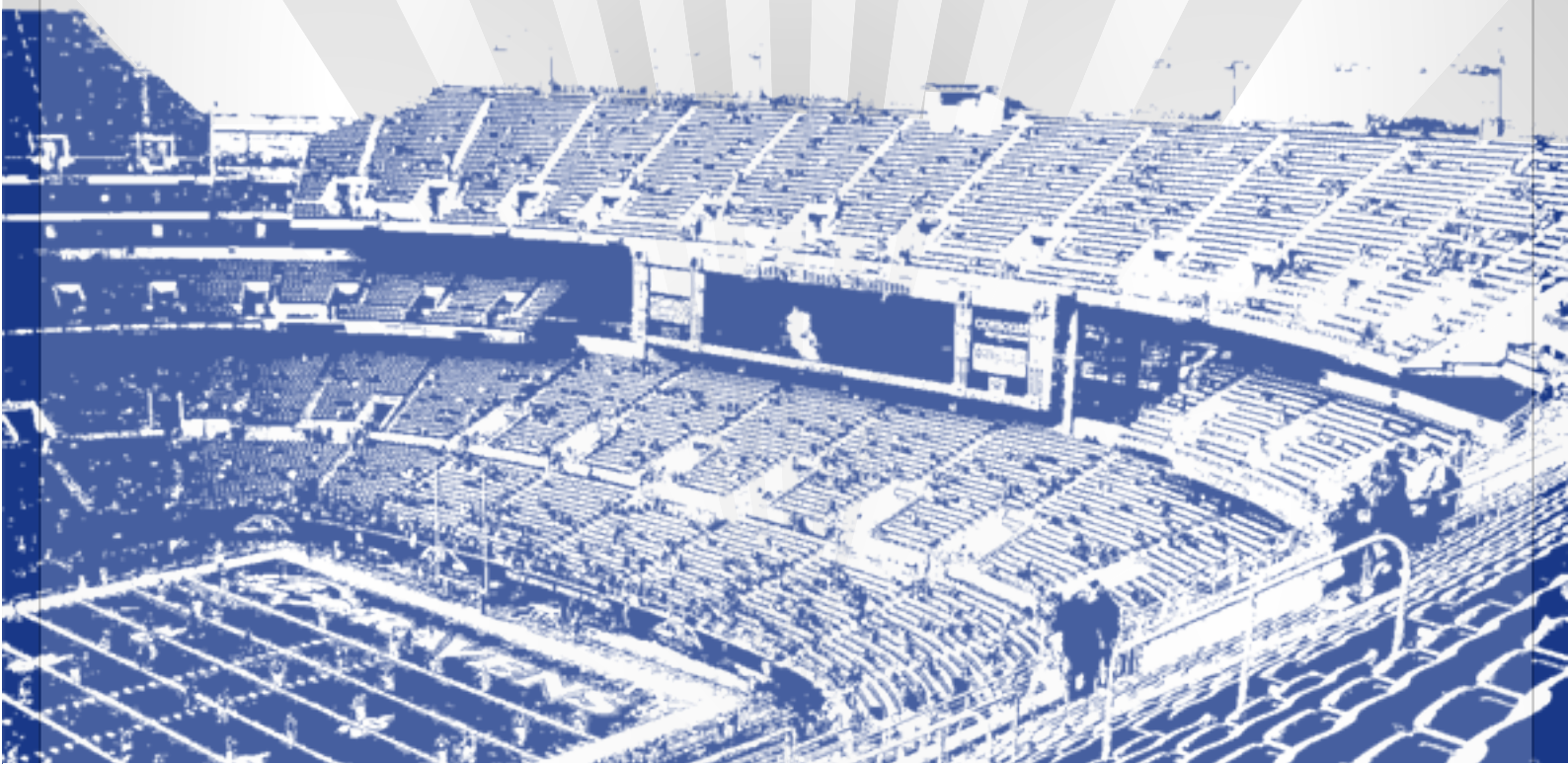


2ÈME ÉDITION  
Septembre 2007

## LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

*"Dirigeants, faites le point  
sur votre club"*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
Direction Départementale  
de la Jeunesse et des  
Sports du Val d'Oise



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



CENTRE DE RESSOURCE ET  
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

# LE LIVRET CLUB

## Des fiches pour agir ▶▶

---

Ce livret, grâce à 7 grilles facilement utilisables, vous permettra de faire **rapidement** le point sur votre club :



FICHE N°1

*Comment fonctionne votre Association ?*



FICHE N°2 ET 2 BIS

*Où en êtes-vous avec la réglementation ?*



FICHE N°3

*Comment sont cadrées vos activités ?*



FICHE N°4

*Qu'en est-il de la fiscalité et de la comptabilité ?*



FICHE N°5

*Quels sont vos projets ?*



FICHE N°6 ET 6 BIS

*Si vous êtes Association employeur...*



FICHE N°7

*Comment communiquez vous ?*

**IMPORTANT** : Chaque fiche est importante pour l'évaluation finale de votre association.

---

# LE LIVRET CLUB

## Des fiches pour agir ▶▶

---

### *Mode d'emploi*

#### 1. RÉPONDEZ PAR OUI OU PAR NON AUX QUESTIONS DES DIFFÉRENTES FICHES À THÈMES

- Si vous répondez de façon négative à une question où figure le sigle 😞 , réagissez immédiatement en prévenant votre Conseil d'Administration afin d'effectuer les modifications nécessaires.
- Si vous répondez de façon négative aux questions sans sigle, pensez à améliorer ce point au plus vite.

*A ce titre, le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (C.R.I.B) du Val d'Oise est à votre disposition pour tous renseignements concernant votre association dans ce domaine précis ou autres.*

*" Responsables d'association,  
si vous voulez tester les ressources de votre club...*

*... c'est à vous de jouer !"*

---



# LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

*Le Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles,  
à votre service...*



**CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES (C.R.I.B) :**  
106, RUE DES BUSSYS - 95600 EAUBONNE  
[www.crib95.com](http://www.crib95.com)

Vie associative	Gestion des ressources humaines
<p>Informations et accompagnement en matière administrative, juridique et de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dans le fonctionnement associatif<ul style="list-style-type: none"><li>- Les problèmes de responsabilité</li><li>- Le fonctionnement des organes de direction</li><li>- L'élaboration ou le changement de statuts et du règlement intérieur</li></ul></li><li>• Pour la gestion<ul style="list-style-type: none"><li>- Les obligations comptables</li><li>- L'analyse des résultats</li><li>- Les prévisions</li></ul></li><li>• Pour la recherche et la mobilisation de ressources financières<ul style="list-style-type: none"><li>- Les recherches de financement</li><li>- L'accompagnement dans le montage de dossiers</li></ul></li></ul> <p>Orientation et mise en relation avec les sources d'information reconnues</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes informations concernant l'emploi, la gestion des ressources humaines et le partenariat.</li><li>• L'allègement des obligations administratives. L'aide porte sur l'élaboration des bulletins de salaire, les déclarations uniques d'embauche, les déclarations trimestrielles Urssaf, Assedic, retraite, prévoyance, les déclarations annuelles, la remise en conformité de la gestion salariale, le solde de tout compte et l'attestation Assedic (en fin de contrat)</li></ul>
<p><u>Contacts et prise de rendez-vous</u></p> <p>CSA 95 - 01 34 16 24 91 csa95@wanadoo.fr</p> 	<p><u>Contacts et prise de rendez-vous</u></p> <p>SEVO - 01 34 27 93 81 sevo@wanadoo.fr</p> 



# Comment fonctionne votre Association ?

►► Fiche n°1

## ● Le questionnement

*Votre appréciation*

- ☹ 1- Faites-vous une assemblée générale par saison ou par année ?
- 2- L'assemblée générale est-elle un moment de vie largement suivi par les licenciés ?
- 3- Les mineurs de - de 16 ans sont-ils représentés par leurs parents à l'assemblée générale ?
- ☹ 4- Le Conseil d'Administration se réunit-il au moins une fois par trimestre ?
- 5- Renouvelez-vous sans difficulté les membres de votre Conseil d'Administration ?
- 6- Le bureau se réunit-il au moins une fois par mois ?
- 7- Les rôles et missions des membres du bureau sont-ils clairement définis ?
- 8- Le bureau et les entraîneurs se rencontrent-ils régulièrement ?
- ☹ 9- Les adhérents sont-ils fréquemment consultés pour les décisions du club ?
- ☹ 10- Les adhérents disposent-ils d'un moyen d'exprimer leur mécontentement ou leur satisfaction ?
- 11- L'association laisse-t-elle une place aux femmes et aux jeunes dans les instances statutaires ?
- 12- Le club offre-t-il un large choix d'activités à ses adhérents (loisirs, compétitions, stages...) ?
- ☹ 13- Les procès verbaux des réunions sont-ils systématiquement tenus et archivés pour les futurs dirigeants ?

OUI	NON

## ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

## ● Les points importants

Améliorer la vie associative, c'est :

- Impliquer et responsabiliser les licenciés à la vie du club notamment en formant les jeunes aux fonctions d'arbitrage, de dirigeant et d'animation.
- Eviter toute attitude consummatrice en créant des échanges entre les différents membres de l'association (à travers des fêtes de clubs, des repas et des manifestations diverses).
- Générer la convivialité et l'envie de s'investir en offrant la possibilité aux parents d'être licenciés et de prendre des responsabilités au sein de l'association à travers son comité directeur (sport en famille).

## ● Contacts utiles

- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)



## Où en êtes-vous avec la réglementation ?

►► Fiche n°2

### ● Le questionnement


### Votre appréciation

- 1- Les activités de l'association sont-elles conformes à l'objet social ?
- 2- Les modifications de statuts ont-elles été soumises à l'approbation de l'assemblée générale ?
- 3- Les statuts sont-ils en règle avec ceux de la fédération d'affiliation ?
- 4- Si vous avez effectué des changements (dans vos statuts, la composition du bureau, du siège social) : avez-vous prévenu les instances compétentes (préfecture, DDJS...) de ces modifications ?
- 5- Les informations réglementaires citées ci-dessous sont-elles affichées en un lieu visible et accessible à tous ?
  - Photocopie du récépissé (avec numéro) de la déclaration de l'établissement
  - Photocopie des diplômes et/ou cartes professionnelles en cours de validité et récépissé de la déclaration d'éducateur exerçant dans l'établissement
  - Photocopie de l'attestation du contrat d'assurance en cours couvrant la responsabilité civile de l'exploitant, de ses préposés et de ses pratiquants
  - Affichage des règles d'hygiène, de sécurité, et des normes spécifiques à l'activité pratiquée
  - Affichage du tableau d'organisation des secours (adresse, n° de téléphone)
  - Disposez-vous d'un moyen d'appel d'urgence ?
  - Existe-t-il une trousse de secours pour les premiers soins ?
- 6- Votre association est-elle déclarée en préfecture ?
- 7- Votre association possède-t-elle un numéro d'agrément Sport ?
- 8- Votre association est-elle affiliée à une fédération ?
- 9- Existe-t-il un règlement intérieur à votre association ?
- 10- Tous les adhérents sont-ils licenciés ?
- 11- Informez-vous annuellement les adhérents des possibilités d'assurances complémentaires ?
- 12- Avez-vous fait un état des lieux des risques encourus dans l'exercice de l'objet de l'association ?
- 13- Retournez-vous annuellement votre fiche de renseignements à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ?
- 14- Connaissez-vous la dernière réglementation en vigueur ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions 		
Questions sans sigle		



## *Où en êtes-vous avec la réglementation ?*

►► Fiche n°2 bis

### ● *Les points importants*

---

Être en règle, c'est :

- Nécessaire pour pérenniser durablement son association.
- Pouvoir demander l'agrément sport pour prétendre à des aides financières de l'Etat (CNDS), du Conseil Général, voire du Conseil Régional.

### ● *Contacts utiles*

---

- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Direction Départementale Jeunesse et Sports : 8, rue Traversière - B.P 50306  
95027 Cergy-Pontoise Cedex / 01.34.35.33.33 / Email : [dd095@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd095@jeunesse-sports.gouv.fr)



# Comment sont cadrées vos activités ?

## ● Le questionnement

## Votre appréciation

- ☹ 1- Disposez-vous d'un nombre suffisant d'encadrants pour l'ensemble des licenciés vis à vis des règles législatives ou fédérales ?
- ☹ 2- L'encadrement est-il assuré par des entraîneurs diplômés d'Etat ou fédéraux ?
- 3- Un responsable technique a-t-il été nommé pour gérer l'équipe pédagogique ?
- ☹ 4- Ce responsable rend-il régulièrement compte au bureau ?
- ☹ 5- Vos cadres techniques continuent-ils à se former en permanence ?
- 6- Les objectifs sont-ils définis en fonction du public visé ?
- 7- Mettez-vous en place des critères d'évaluation pour la réalisation de ces objectifs ?
- 8- Le club dispose-t-il d'un programme pédagogique ?
- 9- Ce programme est-il évalué régulièrement ?

OUI	NON

## ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

## ● Les points importants

Améliorer l'encadrement, c'est :

- Perfectionner le fonctionnement interne de votre club en attribuant les postes en fonction des compétences et des motivations de chacun.
- Offrir la possibilité à chaque cadre technique ou administratif de se former régulièrement en lui proposant les formations dans diverses institutions (CDOS, fédérales, Jeunesse et Sports) en mettant à disposition des ouvrages relatifs aux entraînements et fonctionnements des associations sportives.

## ● Contacts utiles

- Sites Internet : [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr) / [www.sportcarriere.com](http://www.sportcarriere.com) / [www.filieresport.com](http://www.filieresport.com)
- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Contacter aussi votre fédération d'affiliation





# Qu'en est-il de la fiscalité et de la comptabilité ?

▶▶▶ Fiche n°4

## Le questionnement

Votre appréciation

- ☹ 1- La comptabilité est-elle régulièrement tenue ?
- 2- Utilisez-vous le plan comptable associatif ?
- ☹ 3- Votre budget est-il géré sur la base d'un exercice comptable de 12 mois (saison sportive ou année civile) ?
- ☹ 4- Etablissez-vous un compte de résultat ?
- ☹ 5- Etablissez-vous un bilan ?
- ☹ 6- Etablissez-vous un prévisionnel ?
- ☹ 7- Le compte-rendu financier est-il voté en assemblée générale de votre association ?
- 8- Un vérificateur aux comptes est-il prévu dans vos statuts ?
- 9- Etablissez-vous systématiquement des rapprochements bancaires ?
- 10- La réserve financière de votre association est-elle suffisamment importante pour faire face aux difficultés passagères éventuelles ?
- 11- Votre association fait-elle appel aux services d'un comptable ?
- 12- Votre association a organisé une manifestation exceptionnelle, avez-vous tenu une comptabilité précise de vos recettes et de vos dépenses ?
- ☹ 13- Connaissez-vous le nombre maximum de manifestations exceptionnelles exonérées d'impôts ?
- 14- Valorisez-vous le bénévolat ?
- 15- Avez-vous un protocole avec la SACEM ?

OUI	NON

## Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

## Les points importants

Bien tenir sa comptabilité, c'est prévoir, contrôler, analyser, orienter :

- Assurer une vie sereine au club, évitant tout abus ou détournement.
- Être en règle avec le trésor public, l'URSSAF et les autres organismes sociaux (veillez à bien effectuer toutes vos déclarations)

## Contacts utiles

- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Sites Internet : [www.finance.gouv.fr](http://www.finance.gouv.fr) / [www.crib95.com](http://www.crib95.com) / [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr) / [www.gusa.fr](http://www.gusa.fr) (0820.205.206)



# Quels sont vos projets ?

## ● Le questionnement

## Votre appréciation

- ☹ 1- Avez-vous réalisé un état des lieux précis de votre association (nombre d'adhérents, heures de cours, cadres techniques, officiels, salariés...)?
- ☹ 2- Avez-vous élaboré un projet de développement au sein de votre association à court terme ?
- ☹ 3- Avez-vous élaboré un projet de développement au sein de votre association à moyen terme ?
- ☹ 4- Avez-vous élaboré un projet de développement au sein de votre association à long terme ?
- 5- Les adhérents ont-ils participé à son élaboration ?
- 6- Avez-vous défini les actions pour atteindre vos objectifs ?
- ☹ 7- Avez-vous défini quelques indicateurs précis quantitatifs et qualitatifs de mesures de vos résultats ?
- 8- Votre projet est-il formalisé par écrit et adopté par le Conseil d'Administration ?
- 9- Avez-vous un responsable chargé de projet de développement ?
- 10- Le plan s'appuie-t-il sur des instances locales, départementales et/ou fédérales ?

OUI	NON

## ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

## ● Les points importants

Avoir un projet, c'est :

- Vouloir structurer et développer son club en allant vers l'avenir (se projeter sur une olympiade).
- Se fixer des objectifs en se donnant les moyens humains et matériels de les atteindre (exemple : si votre objectif est de développer la pratique féminine, il faut envisager la création d'une section, le recrutement d'un cadre technique).
- Améliorer l'organisation et les résultats du club en offrant un challenge motivant et à la hauteur des compétences de chacun.

## ● Contacts utiles

- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Votre ligue ou votre comité départemental.



### ● Le questionnement

### Votre appréciation

	OUI	NON
1- Avez-vous organisé les missions des bénévoles et des salariés de l'association en les positionnant par rapport aux différents interlocuteurs de l'association ? Avez-vous formalisé un organigramme ?		
2- Associez-vous les salariés à la mise en place et à la réussite du projet associatif ?		
☹ 3- Chaque salarié a-t-il un contrat de travail ?		
☹ 4- Les éducateurs sportifs rémunérés possèdent-ils leur carte professionnelle ?		
☹ 5- Le club est-il en règle avec ses obligations d'employeur (déclaration unique d'embauche, registre du personnel, visite médicale du travail, document unique de prévention des accidents du travail) ?		
☹ 6- Êtes-vous à jour de vos déclarations, cotisations et obligations légales (URSSAF, GARP, chômage, retraite complémentaire, formation professionnelle, taxe sur les salaires, prévoyance) trimestrielles et annuelles ?		
☹ 7- Le club a-t-il pris connaissance de la convention collective nationale du sport étendue et des modifications à apporter sur les contrats de travail, fiche de paie... ?		
8- Adhérez-vous à un syndicat employeur ?		
☹ 9- Chaque salarié a-t-il une fiche de poste ?		
10- Les objectifs de chaque cadre sont-ils définis annuellement en rapport avec le projet associatif ?		
☹ 11- Avez-vous établi un plan de formation pour les salariés en fonction de leurs compétences actuelles et selon les orientations et objectifs du projet associatif ?		
12- Si vous avez recruté des salariés sous contrat aidé, avez-vous mis en place des actions pour pérenniser leurs postes au sein de votre association ??		
☹ 13- Faites-vous bien la différence entre frais professionnels, indemnisation et rémunération ?		
14- Connaissez-vous l'association profession sport du département - Sport Emploi Val d'Oise (SEVO) ?		

### ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		



### ● *Les points importants*

---

Améliorer l'emploi, c'est :

- S'encadrer de personnes qualifiées et compétentes dans un domaine précis permettant de professionnaliser l'association, d'assurer son développement et d'offrir à ses adhérents un accompagnement professionnel en toute sécurité.
- Respecter la réglementation sociale (droit du travail, convention collective nationale du sport)
- Prévenir les conflits, améliorer les conditions de travail et donner aux salariés l'envie de s'investir dans votre projet associatif.

### ● *Contacts utiles*

---

- Sport Emploi Val d'Oise (SEVO) / 01 34 27 93 81 / Email : [sevo@wanadoo.fr](mailto:sevo@wanadoo.fr)  
Profession sport du Val d'Oise
- AGEFOS - PME 4, allée des caravelles - 95310 St Ouen l'Aumône / 01.34.40.08.70
- Uniformation : Paris centre 43, bd Diderot - 75012 Paris / 01.53.02.13.13
- URSSAF - 1, rue Chauffours - 95033 Cergy Pontoise / 0820.01.10.10



### ● Le questionnement

### Votre appréciation

- ☹ 1- Vos locaux sont-ils facilement identifiables et accessibles ?
- ☹ 2- Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap ?
- 3- Une personne est-elle chargée de l'accueil des adhérents, en particulier les nouveaux ?
- ☹ 4- Les adhérents sont-ils régulièrement informés de la vie associative (courrier, panneau d'informations, journal du club, représentant des publics...) ?
- 5- Le club possède-t-il une identité graphique (logo) ?
- 6- Les licenciés ont-ils la possibilité d'acquérir des équipements floqués au logo du club ?
- 7- Votre association a-t-elle mis en place des supports de communication pour se faire connaître (site internet, tracts, brochures...) ?
- 8- Vos supports de communication sont-ils diffusés aux structures accueillant des usagers potentiels (écoles, mairies, centres de vacances et de loisirs...) ?
- 9- Le club met-il en place ou participe-t-il à des animations au sein de la ville, du département, de la région, telles que des démonstrations sportives, le Téléthon, le forum des associations ?
- 10- Les évènements du club sont-ils suivis par des personnes externes à l'association ?
- 11- Ces évènements suscitent-ils de l'intérêt des personnes externes à l'association ?

OUI	NON

### ● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

### ● Les points importants

Améliorer la communication, c'est :

- Développer l'aspect relationnel interne (sportifs, bureau, entraîneurs, parents) en mettant en place des lieux ou des moyens d'échange (exemple : forums internet, bourse d'échange du matériel), externe (municipalité, sponsors, institutions locales), en les invitant aux rencontres de l'équipe phare ou divers évènements organisés par votre club.
- Donner une image à l'association : la faire exister.

### ● Contacts utiles

- Presse écrite : Le Parisien 01 34 35 65 00 / L'Echo Régional 01 30 30 54 92 / La Gazette du Val d'Oise 01 34 35 10 00
- Rádios : RGB (99.2 FM) BP 74 - 95020 Cergy Cedex - 01 30 38 25 25 / IDFM Radio Enghien (98.0 FM) - 46, avenue de Ceinture - 95880 Enghien les Bains - 01 39 64 20 49
- Télé : VO TV - Université St Martin - 2, rue Adolphe Chauvin - 95300 Pontoise - 01 30 75 76 77

# LE LIVRET CLUB

## Des fiches pour agir ▶▶

---

*Ces questionnaires ont pour objectif d'orienter votre association vers une démarche qualité.*

Elle sert à :

- Mobiliser, motiver et responsabiliser les membres du bureau, les entraîneurs et les pratiquants autour d'objectifs communs.
  - Créer un esprit de travail d'équipe par le biais de la qualité.
  - Montrer notre engagement vers la qualité auprès des institutions locales.
  - Pérenniser nos savoir-faire.
  - Développer nos points forts.
  - Mettre en place des actions correctives pour s'améliorer.
  - Anticiper et éviter les dysfonctionnements.
  - Réduire les coûts de la non-qualité (perte de temps, dysfonctionnements...).
  - Améliorer les relations avec nos partenaires (publics et privés).
  - Rester compétitif face à la concurrence.
  - Fidéliser les adhérents.
  - Développer l'association.
-

# LE LIVRET CLUB

## Des fiches pour agir ▶▶

---

- **Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Val d'Oise**  
Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle  
106, rue des Bussys - 95600 Eaubonne

01.34.27.19.00

[cdos95@wanadoo.fr](mailto:cdos95@wanadoo.fr)  
<http://valdoise.franceolympique.com>



- **Direction Départementale Jeunesse et Sports**  
8, rue Traversière - B.P. 50306  
95027 Cergy-Pontoise Cedex

01.34.35.33.33  
[dd095@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd095@jeunesse-sports.gouv.fr)



Direction Départementale  
de la Jeunesse et des  
Sports du Val d'Oise

## Contacts

- **Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB)**  
Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle  
106, rue des Bussys  
95600 Eaubonne

[www.crib95.com](http://www.crib95.com)

*est composé de 2 associations au service des associations :*

**Le Centre de Services aux Associations (CSA 95)**  
01 34 16 24 91  
[csa95@wanadoo.fr](mailto:csa95@wanadoo.fr)

**Sport Emploi Val d'Oise (SEVO)**  
01 34 27 93 81  
[sevo@wanadoo.fr](mailto:sevo@wanadoo.fr)



- **SEVO est par ailleurs Profession sport du Val d'Oise**  
[www.sport-emploi95.net](http://www.sport-emploi95.net)
-